



## Compte Rendu du conseil d'école du 24 mars 2015

Ecole Maternelle d'Hastignan – Saint-Médard-en-Jalles

### **Présents :**

**Equipe Enseignante** : Mme Véronique Lafeuille (Directrice, PS), Mme Béatrice Kéribin (décharge de Mme Lafeuille en PS et complément de service de Mme Lebon les jeudis et vendredi en GS), Mme Marie Beugnot (MS), Mme Sandrine Jasinski (MS), Mme Sylvie Guichard (MS), Mme Sylvie Leroux (GS), Mme Valérie Rimbault (PS), Mme Virginie Meyssonier (GS), Mme Nathalie Lebon (GS).

**Mairie** : Mme Françoise Hanusse, Adjointe à l'accessibilité, à la prévention et à la santé, Représentante de la Municipalité pour l'école maternelle Hastignan.

**Personnel Mairie** : M. Christophe Joly (Directeur du CLAE), Mme Micheline Delmouly (Responsable de site scolaire).

**DDEN** : Mme Claudie Laville.

**Parents Elus API Hastignan** : Mme Laurence Bartholome, Mme Valérie Bourbon, Mme Séverine Desperiez, Mme Brigitte Defoort, Mme Caroline Lacoste, Mme Isabelle Lapoire, M. David Defoort.

### **Point rentrée 2015/2016.**

Les inscriptions des petites sections (PS) pour la rentrée prochaine est en cours. 32 enfants ont été inscrits. A ce jour, il reste 65 enfants dont on ne sait pas encore s'ils seront accueillis à Cérillan ou à Hastignan.

Ce chiffre n'est pas consolidé faute d'éléments, mais les informations devraient être connues fin avril. Il est possible que les effectifs soient élevés l'an prochain. On signale que si les effectifs de petite section devaient atteindre 100 élèves, il faudrait être vigilant sur l'organisation des dortoirs, et le matériel.

Il a été indiqué que l'accueil des parents en mairie pour les inscriptions des nouveaux arrivants pourrait être amélioré.

On note que le DASEN n'a pas fixé cette année de seuil d'ouverture / fermeture de classe. Ces 2 dernières années le seuil d'ouverture était fixé à 30,5 enfants par classe pour les classes maternelles (en moyenne sur l'école), ce seuil dépendant du nombre de postes budgétaires d'enseignants pour l'Académie.

La réunion pour les dérogations aura lieu le 05/05/2015.

### **TAPS / APS / CLAE.**

Les effectifs ont baissé en début d'année (janvier/février beaucoup de malades), mais sont revenus au niveau précédent.

Pendant le temps d'activités périscolaires (TAP de 15h45–16h45 les lundis, mardis et jeudis), les enfants de petite section sont regroupés en pôle récréatif. Des mallettes pédagogiques sont mises en place pour les TAP des enfants de MS et GS (Danse, activités manuelles, jeux de société, jeux collectifs et sportifs). Mme Leroux intervient également (initiation à l'anglais). Les enfants restent regroupés par classe pour faciliter l'organisation des activités.

Les affaires des enfants restent aux porte-manteaux pendant les TAP. Les parents signent sur les feuilles à l'entrée de l'école. Il y a beaucoup d'entrées-sorties dans l'école pendant les TAP et l'APS et il est particulièrement important que les parents soient vigilants à la fermeture du portail et de la clenche.

Les enfants ont des activités libres en APS.

Les parents d'élèves font remarquer que le gouter fourni par la mairie est parfois trop léger et ne suffit pas aux enfants, en particulier s'ils restent tard à la garderie. Ce point a été également abordé en Commission Menus organisée par la mairie en date du 06/01/2015. Le représentant de la mairie avait alors pris le point pour l'étudier.

### **Point Restaurant Scolaire (effectifs, organisation)**

Un nombre très important d'enfants est accueilli en restauration le midi, même s'il y a eu une forte baisse en début d'année car il y avait beaucoup d'absents. La restauration s'organise autour de deux services :

- Premier service avec les enfants de petite section, et la moitié des enfants de moyenne section.
- Second service avec tous les enfants de grande section et la moitié des moyens.

Les repas se passent bien. Les enfants de moyenne section ont été permutés et le seront encore après les prochaines vacances, afin que ce ne soit pas toujours les mêmes élèves de moyenne section qui déjeunent au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>ème</sup> service. La question de l'utilisation des restes du repas est posée (existence d'association qui pourraient redistribuer les restes ?).

### **Protocole et temps de travail des ATSEM.**

La charte des ATSEM co-écrite en 2008 par la mairie et l'Education Nationale doit être modifiée en raison de la réforme des rythmes scolaires. Un nouveau projet a été finalisé et sera présenté et validé fin mars.

L'API Hastignan souhaite que le rôle des ATSEM soit centré sur le temps scolaire. Les enseignants expriment les difficultés d'organisation lorsque les ATSEM sont présents en effectif réduit, à savoir le mercredi, et pour l'organisation de sorties.

La question est posée à la mairie d'une évolution de l'organisation du temps de travail des ATSEM pour revenir à une situation de présence des ATSEM sur tout le temps scolaire. Ceci ne semble pas d'actualité ce qui est regrettable quant à la qualité d'accueil des enfants sur le temps scolaire.

Le remplacement des ATSEM est un point d'attention, la situation peut rapidement devenir difficile. Des permutations entre classes ont eu lieu récemment pour des raisons d'organisation du temps de travail.

### **Passerelles petite enfance – GS/CP**

La passerelle petite enfance – PS aura lieu la deuxième quinzaine de juin (accueil des enfants de crèche).

Les passerelles GS / CP (Hastignan élémentaire) auront lieu en juin également. L'école de Cérillan (maternelle et élémentaire) proposera aussi un temps d'accueil pour ses futurs élèves. A noter que les directeurs de Maternelle Hastignan, Élémentaire Hastignan et Primaire Cérillan se sont mis d'accord pour ne plus donner et demander de certificats de radiation pour les enfants évoluant entre ces trois écoles.

La réunion organisée par la mairie pour les nouveaux entrants en Maternelle à Saint-Médard-en-Jalles aura lieu le 18/05/2014 à 19h à Cap Ouest.

### **Calendrier scolaire, pont de l'ascension**

Cette année deux mercredis sont travaillés en journée complète : le 8 avril 2015 et le 6 mai 2015. Ces demi-journées supplémentaires rattrapent le pont de l'Ascension du 15 mai qui sera donc chômé.

Les horaires pour le 8 avril et le 6 mai seront 8h45-12h et 13h45-15h45. Le service périscolaire sera assuré, l'APS démarrera dès 15h45 (pas de TAP) et ne sera pas facturé jusqu'à 16h45.

Un nouveau découpage des zones scolaires est en projet au niveau de l'Education Nationale, nous devrions en savoir plus à partir du 9 avril et nous ne manquerons pas de vous tenir informés. De même la date de la rentrée 2015 n'est pas encore finalisée. *[Nota en date du 4 avril, date d'impression de ce compte rendu : la rentrée 2015 aurait lieu le mardi 01/09/2015 et l'académie de Bordeaux serait en Zone A avec les académies de Besançon, Clermont Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers].*

### **Point sur les travaux (à venir/demandés)**

- Portails : la maintenance des portails a été faite.
- Vélos : Les vélos ont été réparés très rapidement par la municipalité suite à la relance faite par la Directrice.
- Sols souples sous les jeux : Le sol sous les jeux a été repris.
- Colmatage des fuites des gouttières du préau : les travaux ont été réalisés.
- Cuisine : la mise aux normes de la cuisine est budgétisée pour cette année.
- Dégradation du revêtement de sol vert sous le préau : une réparation rapide des revêtements très dégradés est nécessaire (les morceaux de revêtement décollés contribuent à boucher les évacuations d'eau de pluie et les enfants les portent à la bouche). Le sol qui apparaît sous le revêtement est glissant par temps de pluie, rendant dangereuse la pratique du roller sous le préau ainsi que les récréations.
  - Les services techniques estimerait que le sol n'est pas dangereux, ce qui est infirmé par le conseil d'école. Le sol est dégradé depuis des années et devient vraiment dangereux.
  - Le conseil d'École a demandé à la municipalité l'autorisation de pratiquer le roller dans la salle de motricité. Ce lieu est le seul permettant la pratique du roller dans des conditions de sécurité satisfaisante. La municipalité y est défavorable. Il reste que la pratique du roller à l'extérieur (cour et préau) telle que pratiquée aujourd'hui est difficile à mettre en œuvre dans des conditions optimales de sécurité et de confort.
- Portes d'entrée / anti pince doigts : Il est souhaitable de mettre un dispositif de type « groom » sur les portes d'entrées, en n'autorisant l'ouverture que dans un sens. Cette demande est récurrente, et le problème n'a jamais été traité correctement. La porte d'entrée est très dangereuse et ce problème doit maintenant être réglé.
  - Les services techniques réfléchissent à une solution.

- Planches autour des arbres : un état des lieux a été réalisé par les services techniques, une étude est en cours.
- Ramassage des feuilles dans le petit bois : demandé car par temps de pluie les enfants salissent beaucoup les locaux.
- Affichage des productions de la classe 4 (GS) : l'installation de cimaises ou de barre de bois est demandée. Le mur est en béton, l'enseignante ne peut pas accrocher facilement les travaux des enfants.
- Parking :
  - La matérialisation de l'entrée du petit parking en grave était portée au budget 2015, mais n'a pas été acceptée.
  - Le parking est toujours en cours d'aménagement, un chemin pour relier les parkings (praticable avec poussette !) doit être réalisé

Ces points doivent être remontés en mairie via la Responsable de site scolaire.

## **Point bibliothèque**

### Bibliothèque scolaire

L'emprunt à la maison est en place et fonctionne très bien. Tous les parents bénévoles sont remerciés vivement. Enfants, parents et enseignants sont très satisfaits et la bibliothèque est très appréciée.

### Ouvrages pour les professeurs des Ecoles.

Les enseignants peuvent emprunter des livres à la bibliothèque du Carré des Jalles. Les enseignants réitèrent leur demande d'élargissement de l'emprunt aux CD et aux DVD, n'ayant pas obtenu de réponse suite au précédent Conseil d'Ecole.

## **Point Coopérative scolaire**

- Des actions sont menées pour récolter de l'argent pour la coopérative, en particulier une vente de torchons avec des dessins des enfants. La date de limite de commande est fixée au 02/04/2015 pour que les torchons soient livrés avant les vacances de Pâques.

- L'Amicale Laïque participera à l'achat d'une sono pour l'école à hauteur de 200€.

- L'API Hastignan a participé à l'achat d'un four (pour cuire les réalisations/pâtisseries des enfants) pour l'école à hauteur de 137€ (bénéfices de la vente du marché de Noël).

- L'API Hastignan organisera son second vide grenier le 7 juin 2015, au profit des écoles maternelle et élémentaire d'Hastignan.

## **Projet d'école**

Le projet d'école a été élaboré en 2011 pour 4 ans. Les axes de travail sont le langage et la citoyenneté. Plusieurs fiches actions ont été déclinées.

Cette année, les enseignantes ont choisi de travailler 3 actions en particulier :

- Comité de lecture : les enfants emmènent à tour de rôle des albums chez eux. Un avis sur le livre est demandé à l'enfant, aux parents. Un vote est réalisé à la fin. Les livres vont à nouveau circuler dans les prochaines semaines.
- Projet Jardin : Les 8 bacs situés derrière l'école ont été préparés et les enfants ont commencé à y faire des plantations.
- Travail sur les règles de vie à l'école (Les signalétiques vertes et rouges présentes dans l'école) : des panneaux signalétiques des règles de vie à l'extérieur ont été installés.

## **Spectacles, fêtes et voyage scolaire**

Le carnaval a eu lieu le 13 mars 2015. Tout s'est bien passé.

Une sortie de toute l'Ecole sera organisée en fin d'année le 12 mai 2015 (pour information le coût du transport est d'environ 1300€ pour 4 bus).

La kermesse de l'école aura lieu le 12 juin 2015. La réunion de préparation de la Kermesse est fixée au 21 mai 2015 à 17h30. Tous les parents y sont invités.

Les enseignants auraient aimé visiter l'exposition petite enfance au Carré des Jalles, mais il ne leur a été proposé que des créneaux en après midi (sieste des petits).

La municipalité n'autorise pas les écoles à fréquenter la ludo-médiathèque de Cap Ouest.

## **Sécurité**

Il est demandé à tous les parents de se garer correctement sur les parkings de l'Ecole.

Il est VIVEMENT demandé à tous les parents de veiller à la fermeture correcte du portail d'entrée, **en particulier de refermer la clenche du portail.**

**Le prochain Conseil d'Ecole est fixé au jeudi 18 juin 2015.**